

suissimage

Stiftung Kulturfonds
Fondation culturelle
Fondazione culturale
Fundaziun culturala

Neuengasse 23
Postfach
CH-3001 Bern
T +41 31 313 36 30
kuko@suissimage.ch
www.suissimage.ch

CHE-101.949.640

Rapport d'activités 2015

Fondation culturelle de SUISSIMAGE

Conseil de fondation

En 2015, le Conseil de la Fondation culturelle de SUISSIMAGE, dénommé aussi Commission culturelle, était composé de:

- Roland Cosandey, professeur et historien du cinéma, Vevey (jusqu'au 24 avril)
- Anne Delseth, coordinatrice HES-SO, Lausanne (dès le 24 avril)
- Kaspar Kasics, réalisateur et producteur, Zurich
- Gérard Ruey, producteur, Nyon
- Carola Stern, distributrice, Zurich
- Eva Vitija, scénariste et réalisatrice, Winterthour.

La Commission culturelle a tenu six séances ordinaires pendant l'année sous revue.

Approbation du rapport d'activités 2014

Le Secrétariat général du Département fédéral de l'Intérieur (DFI), agissant au titre d'autorité de surveillance de la Fondation, a vérifié le rapport d'activités 2014, ainsi que le bilan et les comptes d'exploitation et les a approuvés par écrit en date du 30 juillet 2015.

Programme principal/Aide à la production de longs métrages

En 2015, la Fondation a soutenu les 32 films suivants:

- Recycled TV: **Dem Himmel zu nah** d'Annina Furrer (déposé en 2014)
- T&C Film: **The Man Who Collected Contemporary China** de Michael Schindhelm
- Lumenfilm: **Alpenwind – Das Geheimnis des Föhns** de Theo Stich
- Frédéric Gonseth Productions: **After the Games** de Samuel Chalard
- PS. Productions: **L'âme du tigre** de François Yang
- Alina Film: **Air pocket** de Milagros Mumenthaler
- Thelma Film: **Katabui, célébrons la vie** de Daniel López
- Dschoint Ventschr: **Weiss nid was es isch** de Karoline Arn et Martina Rieder
- Dschoint Ventschr: **Chris the Swiss** d'Anja Kofmel
- maximage: **Looking like my Mother** de Dominique Margot
- Point Prod': **Miséricorde** de Fulvio Bernasconi
- Häselbarth Filmproduktion: **Falten** de Silvia Häselbarth
- Intermezzo Films: **Almost There** de Jacqueline Zünd
- Thelma Film: **Eldorado** de Markus Imhoof
- go between films: **Hard Road Home** de Luc Schaedler
- 2:1 Film: **Skizzen von Lou** de Lisa Blatter
- Show and Tell Films: **Comme la rosée au soleil** de Peter Entell
- CognitoFilms: **Goliath** de Dominik Locher
- Mira Film: **Revolution Revisited** d'Andreas Hoessli
- Langfilm: **Frosch** de Jann Preuss
- Das Kollektiv für audiovisuelle Werke: **Dürrenmatt** de Sabine Gisiger
- Zeitraum Film: **Köhlernächte** de Robert Müller
- VPS prod: **Eclats d'OK – Œuvre-vie du peintre Oskar Kokoschka** de Michel Rodde
- Tipi'mages Productions: **Garten Afrika** de Martin Guggisberg
- Triluna: **Finsteres Glück** de Stefan Haupt
- Point Prod': **Docteur Jack** de Pierre-Antoine Hiroz et Benoît Lange
- Louise Productions: **A Moi!** de Kamal Musale
- Tipi'mages Productions: **La Révolution silencieuse** de Lila Ribí

- TILT Production: **Yes No Maybe** de Kaspar Kasics
- ican films: **Die Gentrifizierung bin ich – Beichte eines Finsterlings** de Thomas Haemmerli
- C-Side Productions: **Hotel Jugoslavija** de Nicolas Wagnières
- DreamPixies: **Jean Ziegler – Le combat du monstre** de Nicolas Wadimoff

Deux autres dossiers ont été déposés en 2015 et sont traités en 2016.

En 2015, le Fonds culturel a versé des aides pour une somme de **CHF 2'004'448.75**. Ce qui correspond à 60% des salaires et droits versés par les producteurs aux auteurs suisses. Cette année, les montants des aides ont pu être entièrement versés. Le Fonds a reçu une dizaine de dossiers de moins que l'année précédente et les budgets sont en moyenne plus modestes. Le montant maximum de l'aide du Fonds tait de CHF 150'000.-, le minimum de CHF 15'000.-.

Année	Projets	Total des subventions CHF	Moyenne par film CHF
2015	32	2'004'448 (100%)	62'639 (100%)
2014	42	2'442'376 (80%)	58'151 (80%)
2013	43	2'405'745 (80%)	55'947 (80%)
2012	41	2'281'464 (80%)	55'645 (80%)
2011	27	2'136'126 (100%)	79'115 (100%)
2010	23	1'546'725 (100%)	67'250 (100%)

Statistiques

17 projets proviennent de Suisse alémanique (siège du producteur) et 15 de Suisse romande; Le Fonds culturel n'a pas soutenu de production de Suisse italienne cette année. Les montants attribués se répartissent dans la même proportion entre les deux régions linguistiques concernées.

Seuls 9 films ont été réalisés par des femmes.

Le Fonds culturel a soutenu 22 documentaires, 9 fictions et 1 film d'animation. Cette proportion d'une fiction pour deux documentaires se retrouve dans les deux régions. En 2014, il y avait 21 documentaires et 21 fictions.

L'augmentation de la proportion de documentaires a pour corollaire la somme des budgets de production moins élevée (total de 73 millions en 2014 contre 31 en 2015).

En 2015, la moyenne des budgets des documentaires est de CHF 559'340.- et celle des fictions est de CHF 1'742'315.-.

Le total des honoraires des auteurs et réalisateurs des documentaires s'élève à CHF 86'575.- par film en moyenne; celui des rémunérations des scénaristes et réalisateurs des films de fictions se monte à CHF 137'941.- par film en moyenne.

La rémunération des auteurs correspond en moyenne à environ 15,5% du budget pour les documentaires et à 8% pour les fictions. Mais on constate de grandes variations, par exemple, dans un cas elle atteint 36,85% du budget et dans un autre cas elle ne dépasse pas 6%.

La plupart des longs métrages de cinéma (18) sont financés par l'Office fédéral de la culture et par le Pacte de l'audiovisuel (SSR); 8 films ont été soutenus par l'OFC sans la SSR et 6 films ont été financés par le Pacte de l'audiovisuel seulement.

Les aides de la Fondation culturelle de SUISSIMAGE représentent en moyenne 6,5% du budget du film, soit 9,5% pour les documentaires et 4,5% pour les fictions.

Décomptes

Après la sortie des films, la commission examine encore les décomptes de production et vérifie que les rémunérations prévues pour les scénaristes et réalisateurs ont effectivement été versées. Il est souvent difficile d'obtenir les preuves de paiement (le cas des auteurs-producteurs est particulièrement délicat) et la commission a décidé qu'elle n'entrerait pas en matière sur une prochaine demande de soutien de la part des producteurs qui n'auraient pas fourni ces preuves.

Aide au développement créatif

En 2015, le jury, toujours composé des producteurs Peter-Christian Fueter (Suisse), Geoffroy Grison (France) et Claude Waringo (Luxembourg), s'est réuni lors de deux sessions en juin et en novembre. Il a examiné 12 dossiers et en a choisi 4 qui justifiaient des frais de développement exceptionnels pour des travaux artistiques, techniques ou logistiques nécessaires à la mise en œuvre de la vision du réalisateur. Les projets retenus sont les suivants:

Session de juin

- Zodiac Pictures: **Die göttliche Ordnung**, scénario et réalisation de Petra Volpe
- PCT Cinéma Télévision: **Black Turban**, scénario et réalisation de Gaël Métroz

Session de novembre

- tellfilm: **Das falsche Leben**, scénario de Wilfried Meichtry, réalisation de Stefan Jäger
 - Intermezzo Films: **Zahori**, scénario et réalisation de Mari Alessandrini
- qui se voient attribuer CHF 50'000.- chacun.

Parmi les projets soutenus précédemment, deux sont en phase de réalisation et ont reçu la seconde tranche du soutien. Rappelons que chaque projet est suivi par un membre du jury.

La Fondation culturelle de SUISSIMAGE a versé CHF 93'000.- pour l'année 2015 sur le compte géré par la SSA.

Après une évaluation avec le jury, les Fonds culturels de SUISSIMAGE et de SSA ont décidé de prolonger le programme en 2016 et 2017.

Aide à la numérisation

Le Fonds culturel de SUISSIMAGE encourage la numérisation des longs métrages suisses pour permettre le maintien en exploitation ou une nouvelle exploitation de ces films.

Suite à la publication du programme (Konzept) en octobre 2014, la commission a reçu 9 demandes à fin 2014 dont 5 étaient au programme du 50^{ème} anniversaire des Journées de Soleure; elles ont toutes été traitées en 2015.

La procédure prévue dans un premier temps, qui consistait à calculer les montants à attribuer en fonction des devis présentés, a entraîné un travail administratif trop lourd. C'est pourquoi, dès le mois de mars, la commission a décidé d'appliquer un barème forfaitaire et progressif de CHF 12'000.- à 20'000.- en fonction de la durée du film (qui est déterminante pour le coût du scan). Une réduction de 30% est appliquée si la plus grande partie des travaux est effectuée à l'étranger.

En tout, la commission a traité 22 demandes. Elle en a rejeté 8 qui ne remplissaient pas les conditions réglementaires.

La Fondation culturelle a soutenu la numérisation de:

- **Das Fräulein** d'Andrea Staka (Okofilm Productions)
- **Well Done** de Thomas Imbach (Okofilm Productions)

- **Höhenfeuer** de Fredi M. Murer (Langfilm)
 - **Fluchtgefahr** de Markus Imhoof
 - **Babylon 2** de Samir (Dschoint Ventschr)
 - **A Tickle in the Heart** de Stefan Schwietert
 - **La Salamandre** d'Alain Tanner (CAB Productions)
 - **Gambling, Gods and LSD** de Peter Mettler (maximage)
 - **Innocenza** de Villi Hermann (Imago Film)
 - **Kongress der Pinguine** de H.- U. Schlumpf (Ariane Film)
 - **Reise der Hoffnung** de Xavier Koller (Catpics)
 - **Wir Bergler in den Bergen sind eigentlich nicht schuld, dass wir da sind** de Fredi M. Murer
 - **Gespräch im Gebirg** de Mattias Caduff (Dschoint Ventschr)
 - **Pas de café, pas de télé, pas de sexe** de Romed Wyder (Laïka Films)
- avec une somme totale de CHF 228'508.-.

Au 31 décembre, 5 de ces 14 films étaient numérisés et le DCP déposé à la Cinémathèque suisse; CHF 97'308.- ont été versés aux ayants droit.

Subsides divers (10% disponibles)

Le Conseil de fondation réserve une partie de son budget à l'octroi d'aides ponctuelles pour des initiatives qui n'entrent pas dans le cadre de ses programmes mais qui présentent un intérêt pour l'ensemble de la branche cinématographique suisse.

En 2015, la Fondation a reçu 12 demandes et elle a soutenu les projets suivants avec un montant total de **CHF 111'450.-**:

- Cinébulletin: création d'un site internet
- Videoladen: aide subsidiaire au projet "Züri brännt"
- Verlag rüffer&rub: livre hommage à Rolf Lyssy "*Die Schweizermacher* und was die Schweiz ausmacht"
- La Lanterne magique: création d'un nouveau site internet interactif
- Film Zentralschweiz: Anschubfinanzierung für die Vermittlungsstelle
- Verein Zürich für den Film: Volksinitiative Film- und Medienförderungsgesetz
- Schweizer Jugendfilmtage: journée spéciale à l'occasion du 40^{ème} anniversaire.

En outre, le Fonds culturel a versé la contribution annuelle de CHF 30'000.- au Fondo FilmPlus della Svizzera italiana et la 3^{ème} tranche de CHF 5'000.- de la subvention au Festival Tous Ecrans pour les ateliers professionnels.

Fonds de production télévisuelle/Teleproduktions-Fonds

La Fondation culturelle de SUISSIMAGE est sociétaire du Fonds de production télévisuelle (Teleproduktions-Fonds GmbH) avec les fonds culturels de SWISSPERFORM et de la SSA. Carola Stern représente la Fondation culturelle de SUISSIMAGE au Teleproduktions-Fonds.

L'attribution d'un montant de **CHF 600'000.-** pour la production de films de télévision a été renouvelée en 2015.

Pendant l'année sous revue, le Fonds de production télévisuelle a investi un montant total de CHF 1'842'000.- pour (le développement et) la production de 33 films dont:

- 4 téléfilms de fiction (1 it, 3 all): CHF 987'000.-
- 17 documentaires (2 it, 9 all, 6 fr): CHF 555'000.-
- 12 scénarios (développement) (10 all, 2 fr): CHF 300'000.-.

Le montant alloué par le TPF à la production télévisuelle a été plus modeste en 2015 que l'année précédente. Aucun projet de série ou de téléfilm du côté de la Suisse romande n'a été soutenu, puisque la RTS n'a signé aucun contrat cette année. Il s'agit d'un décalage de calendrier et des projets sont en route pour 2016.

Prix

Pendant l'année sous revue, la Fondation culturelle de SUISSIMAGE et la SSA ont doté à parts égales les prix suivants dans les principaux festivals suisses, pour un montant total de CHF 85'000.-, soit CHF 42'500.- par société.

- Lors des Journées de Soleure, le Prix SUISSIMAGE/SSA Upcoming Talents (relève pour le meilleur court métrage CHF 15'000.-) a été attribué à Rhona Mühlebach pour **Abseits der Autobahn**.
- Les trois Prix du public (total CHF 10'000.-) pour les meilleurs films d'animation ont été attribués à:
 - Maja Gehrig pour **Königin Po** (1^{er} prix)
 - Isabelle Favez pour **Message dans l'air** (2^{ème} prix ex aequo)
 - Mauro Carraro pour **Aubade** (2^{ème} prix ex aequo).
- Au Festival International de Films de Fribourg, le Prix spécial du jury (CHF 10'000.-) a été décerné à Chakme Rinpoche pour **Ata**.
- A Visions du Réel à Nyon, le Prix du jury (CHF 10'000.-) a été décerné à Jean-Gabriel Périot pour **Une jeunesse allemande**.
- Au Festival International du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF), le "H. R. Giger Award" du meilleur court métrage suisse (CHF 10'000.-) a été attribué à Mirella Brunold et Nina Calderone pour **Es war finster und merkwürdig still**.
- Au Festival international du film d'animation Fantoche à Baden, le "Best Swiss Award" (CHF 10'000.-) a été attribué à Georges Schwizgebel pour **Der Erbkönig**.
- Aux Internationalen Kurzfilmtage Winterthur, le Prix du meilleur film suisse (CHF 10'000.-) a été attribué à Eileen Hofer pour **Nuestro Mar**.

Par ailleurs, sur proposition des Journées de Soleure, les fonds culturels de SUISSIMAGE et SSA ont accepté de financer en plus, avec une somme de CHF 10'000.-, les prix du nouveau concours intitulé "Upcoming Lab". Il s'agit d'un concours de développement de projets qui s'adresse aux diplômé(e)s des écoles de cinéma; un jury choisit 2 projets qui reçoivent chacun CHF 5'000.- pour leur développement.

Ces 5'000.- francs supplémentaires sont comptabilisés en 2015 mais sont destinés à la première édition de ces nouveaux prix en janvier 2016.

Aides à l'écriture de traitements

Entre 2007 et 2011, la Fondation culturelle de SUISSIMAGE a octroyé des aides à l'écriture de traitements. Son but était d'encourager des auteurs durant la première phase de l'écriture du scénario, à savoir le développement du synopsis et du traitement.

En 2015, la commission a décidé de faire une nouvelle évaluation de ce programme et a adressé une série de questionnaires aux auteurs pour savoir où en sont les projets soutenus. En 5 ans, SUISSIMAGE a reçu 281 demandes; la commission culturelle a retenu 72 projets (25%) et y a consacré une somme de CHF 1'080'000.-.

82 auteurs ont travaillé sur ces 72 traitements dont :

- 32 femmes (39%) et
- 50 hommes (61%).

25 traitements sont en français (35%)

45 en allemand (62%)

2 en italien (3 %).

On a constaté que la proportion des projets soumis et des projets soutenus est la même en ce qui concerne la langue.

Cinq auteurs n'ont pas répondu au questionnaire et on ne connaît pas l'état de leur projet; la statistique suivante porte donc sur 67 traitements.

- 10 films sont réalisés 15%
- 3 films sont en production en 2015 5%
- 9 projets sont toujours en développement 13%
- 45 projets sont gelés ou abandonnés 67%.

Ces chiffres sont évidemment à considérer avec toute la prudence et les réserves nécessaires. La rubrique "projets gelés ou abandonnés" regroupe des cas très divers; nous avons certaines indications concernant le stade auquel et les raisons pour lesquelles le projet est abandonné ou suspendu, mais on ne peut pas en tirer de statistiques.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que sur les 13 films réalisés ou en production, l'auteur est aussi réalisateur dans 9 cas ; dans les 4 autres, le réalisateur fait partie de l'équipe d'écriture comme coauteur.

Enfin, nous avons aussi comparé les soutiens du Fonds culturel de SUISSIMAGE avec les bourses à l'écriture attribuées par la SSA. Sur 5 ans, 422 projets ont été soumis au jury des bourses SSA ou à la Commission culturelle SUISSIMAGE et 90 aux deux. Cinq projets ont obtenu l'aide de SUISSIMAGE et la bourse de la SSA dont 4 films sont réalisés.

BILAN au 31 décembre 2015 et 2014

ACTIF	Explications	31.12.2015	31.12.2014
		en CHF	en CHF
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités et placements à court terme		1'997'245.20	962'905.38
Comptes de régularisation actifs	1	182'498.34	156'761.62
Total actif circulant		2'179'743.54	1'119'667.00
Total de l'actif		2'179'743.54	1'119'667.00
PASSIF			
	Explications	31.12.2015	31.12.2014
		en CHF	en CHF
FONDS ETRANGERS A COURT TERME			
Autres engagements à court terme	2	6'411.55	1'576.50
Créanciers subsides divers		40'000.00	3'000.00
Créanciers aides automatiques		422'489.75	106'943.00
Créanciers numérisation		131'200.00	0.00
Comptes de régularisation passifs	3	6'000.00	5'500.00
Total fonds étrangers à court terme		606'101.30	117'019.50
Total fonds étrangers		606'101.30	117'019.50
CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital versé		1'274'384.05	1'274'384.05
Capital libre généré		-271'736.55	-387'198.31
Résultat de l'exercice		570'994.74	115'461.76
Total capital de l'organisation		1'573'642.24	1'002'647.50
Total du passif		2'179'743.54	1'119'667.00

COMPTE D'EXPLOITATION 2015 et 2014

	2015	2014
	en CHF	en CHF
Attribution de SUISSIMAGE provenant des décomptes	3'730'796.24	3'435'967.68
Remboursements (avances sur recettes)	4'145.25	3'633.88
Autres produits d'exploitation	20'000.00	3'993.30
Total produits	3'754'941.49	3'443'594.86
Subsides divers	-146'450.00	-84'000.00
Fonds de production télévisuelle	-600'000.00	-600'000.00
Prix	-42'500.00	-37'500.00
Aides automatiques à la production	-2'004'448.75	-2'442'376.00
Aides à la promotion	-26'402.75	-33'738.00
Soutien au développement créatif	-93'000.00	-93'000.00
Aides à la numérisation	-228'508.00	0.00
Autres subventions	0.00	-462.00
Total subventions	-3'141'309.50	-3'291'076.00
Jetons de présence du Conseil de fondation	-22'972.80	-18'186.20
Examen des dossiers	-4'154.00	-6'821.00
Frais du Conseil de fondation	-7'605.20	-5'210.10
AVS / AC	-902.40	-887.65
Honoraires organes de surveillance et de contrôle	-5'852.00	-5'702.00
Frais bancaires	-100.45	-67.55
Autres frais de bureau et d'administration	-1'050.40	-182.60
Total frais administratifs	-42'637.25	-37'057.10
Total charges	-3'183'946.75	-3'328'133.10
Résultat d'exploitation de la Fondation	570'994.74	115'461.76
Total résultat financier	0.00	0.00
Résultat de l'exercice avant attribution au capital	570'994.74	115'461.76
Prélèvement (+) / Attribution du résultat de l'exercice au capital de l'organisation (-)	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	570'994.74	115'461.76

VARIATION DU CAPITAL

Capital de l'organisation

Désignation	01.01.2015	Attribution	Prélèvement	31.12.2015
Capital versé	1'274'384.05	-	-	1'274'384.05
Capital libre généré	(271'736.55)	-	-	(271'736.55)
Résultat de l'exercice	-	570'994.74	-	570'994.74
Total capital de l'organisation	1'002'647.50	570'994.74	-	1'573'642.24

Indications sur les donateurs de capital de l'organisation:

Le capital versé est né en 1988 d'un transfert de fortune de la société coopérative SUISSIMAGE.

Les disponibilités sans restriction de disposition (fonds libres) sont incluses dans le capital de l'organisation. La Fondation désigne par capital libre généré les fonds qui peuvent être affectés à tous les buts de la Fondation.

ANNEXE AUX COMPTES 2015 et 2014

1. Principes d'établissement des comptes

Base de présentation des comptes

Le Fonds culturel de SUISSIMAGE applique les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). La date de clôture de l'exercice est le 31 décembre. Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes annuels sont mentionnés ci-après.

Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en banque et les dépôts à court terme (échéance dans les trois mois qui suivent la date de clôture de l'exercice). Les avoirs en banque sont évalués à la valeur nominale, les dépôts à court terme à la valeur du marché.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs sont évalués à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Fonds étrangers

Les fonds étrangers sont portés au bilan à la valeur nominale.

Compte d'exploitation

Les charges et produits sont délimités et affectés à la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Explications relatives au bilan

	31.12.2015	31.12.2014
1 Comptes de régularisation actifs	182'498.34	156'761.62
Prétention à l'égard de SUISSIMAGE	182'498.34	156'761.62
2 Autres engagements à court terme	6'411.55	1'576.50
Créanciers divers	5'000.00	0.00
Régularisation à l'égard de SUISSIMAGE (tiers lié)	1'411.55	1'576.50
3 Comptes de régularisation passifs	6'000.00	5'500.00
Autres frais non encore payés	6'000.00	5'500.00

ANNEXE AUX COMPTES 2015 et 2014

3. Autres indications

Transactions avec des tiers liés

Les produits avec la société fondatrice SUISSIMAGE sont mentionnés de manière apparente dans les comptes annuels. La société fondatrice ne réclame aucune rémunération pour ses activités administratives. Les explications montrent clairement les créances et engagements encore ouverts au jour de clôture de l'exercice.

Indemnisation des organes

Les indemnités et frais versés aux membres du Conseil de fondation se basent sur les décisions du Conseil de fondation et sont mentionnés séparément dans le compte d'exploitation.

Prestations à titre gratuit

La Fondation n'a fourni aucune prestation à titre gratuit durant l'exercice.

Evénements postérieurs à la date du bilan

La Fondation n'a connaissance d'aucun événement survenu après le jour de clôture de l'exercice qui puisse influencer les comptes 2015.

4. Autres indications légales selon l'art. 959c CO

Il n'y a pas d'autres indications légales nécessaires.

RAPPORT DE PERFORMANCE

But de la Fondation culturelle de SUISSIMAGE

La Fondation a pour objectif d'encourager la culture cinématographique au sens large; dans la mesure du possible, on encouragera en priorité et de manière ciblée un certain domaine de la création cinématographique et audiovisuelle suisse.

L'encouragement du cinéma peut se manifester sous une forme directe, par l'octroi de contributions ou de subventions remboursables ou non, ou indirecte, par la collaboration ou la participation à d'autres organisations ou personnes morales.

Parmi les domaines pouvant bénéficier de l'encouragement figurent l'aide à l'écriture et au développement, à la réalisation et à la production, à la promotion et à la distribution, à la relève et à la formation de même que toutes les autres formes imaginables d'encouragement à la culture cinématographique.

Prestations durant l'année sous revue

Durant l'exercice écoulé, la Fondation culturelle a poursuivi son programme principal d'aide automatique à la production et elle a soutenu 32 longs métrages avec un montant total de CHF 2'004'448.-.

Un programme d'aide à la numérisation des films suisses a été mis en place et le Fonds culturel a accordé des soutiens à 14 films pour un montant total de CHF 228'508.- dont CHF 97'308.- ont été versés en 2015.

Afin de garantir une certaine marge de manœuvre, environ 10% de la dotation annuelle sont mis à disposition pour des aides ponctuelles dédiées à des projets présentant un intérêt pour l'ensemble de la branche cinématographique et audiovisuelle suisse. Dans le cadre de ces 10% disponibles, 9 subventions ont été allouées en 2015 pour un total de CHF 146'450.-, montant qui inclut la subvention de CHF 30'000.- au Fondo FilmPlus della Svizzera Italiana.

Des prix ont été attribués, conjointement avec le Fonds culturel de la SSA, à l'occasion de six festivals, ce qui représente un montant de CHF 42'500.- pour la Fondation culturelle de SUISSIMAGE.

De plus, la Fondation culturelle a versé une somme de CHF 93'000.- sur un compte géré par la SSA; ce fonds est destiné à financer le programme d'aide au développement créatif.

Enfin, la Fondation culturelle SUISSIMAGE a renouvelé, au cours de l'exercice, sa contribution de CHF 600'000.- au Fonds de production télévisuelle.

Organes dirigeants de la fondation

Les organes de la Fondation culturelle SUISSIMAGE se composent du Conseil de fondation, de la directrice et de l'organe de révision. Les membres du Conseil de fondation sont élus pour un mandat de quatre ans.

Conseil de fondation: Roland Cosandey, professeur, Vevey (jusqu'au 24 avril)
Anne Delseth, coordinatrice HES-SO, Lausanne (dès le 24 avril)
Kaspar Kasics, réalisateur, Zurich
Gérard Ruey, producteur, Nyon
Carola Stern, distributrice, Zurich
Eva Vitija, scénariste, Winterthour

Directrice: Corinne Frei, Lausanne
Organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA, Berne

Liens avec des organisations liées

La Fondation culturelle SUISSIMAGE est alimentée essentiellement par les attributions de la société coopérative de droits d'auteur SUISSIMAGE. En outre, les membres du Conseil de fondation sont élus par l'assemblée générale de SUISSIMAGE. L'un des membres du Conseil de fondation doit être simultanément membre du comité de SUISSIMAGE. Enfin, la majorité des bénéficiaires de la Fondation culturelle sont membres de la coopérative SUISSIMAGE. Pour toutes ces raisons, la Fondation est donc naturellement étroitement liée à la coopérative SUISSIMAGE.

La Fondation culturelle décerne par ailleurs des prix et autres contributions, conjointement avec le Fonds culturel de la SSA.

La Fondation culturelle SUISSIMAGE est en outre sociétaire du Fonds de production télévisuelle Sàrl à Berne, à qui elle a versé des contributions chaque année. Enfin, elle a également soutenu financièrement le Fondo FilmPlus della Svizzera Italiana.

Risques

La Fondation est alimentée presque exclusivement par les attributions de SUISSIMAGE, ce qui représente un certain risque. En vertu de l'art. 48, al. 2 LDA, SUISSIMAGE consacre 10% de ses redevances de droits d'auteur à la Fondation culturelle et à la Fondation de solidarité. La Fondation culturelle reçoit jusqu'à nouvel ordre 7% et la Fondation de solidarité 3%. Les fonds alloués chaque année à la Fondation culturelle sont affectés en permanence à l'encouragement d'initiatives dans le domaine de la culture cinématographique, conformément aux statuts. De ce fait, la Fondation n'a pour ainsi dire pas de capital et celui-ci n'augmente pas non plus. Si ces attributions annuelles devaient un jour ne plus être assurées cela remettrait en question l'activité de la Fondation.

Etant donné que les fonds sont investis en permanence dans l'encouragement du cinéma et que, par conséquent, il n'y a pas de véritable capital de fondation, il n'y a pas non plus de risque de perte de valeur liée au placement de ce capital.



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la
Fondation culturelle SUISSIMAGE
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation culturelle SUISSIMAGE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers AG

Oliver Kuntze
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Esther Martinez
Expert-réviseur

Berne, le 10 mars 2016

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe)

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.